Technicum neuchâtelois Le Locle-La Chaux-de-Fonds

Autor(en): **Perret, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]**

Band (Jahr): **- (1946)**

Heft [1]: **La Suisse au travail = Switzerland at work**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-775697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Technicum neuchâtelois Le Locle-La Chaux-de-Fonds.

Par M. le Dr *Henri Perret*, Le Locle

Avant 1933, il y avait, dans les montagnes neuchâteloises, deux établissements similaires: le Technicum du Locle et le Technicum de La Chaux-de-Fonds. Durant la dernière crise de chômage, qui a frappé si fortement la région, les autorités cantonales et communales, obligées de réaliser des économies, décidèrent de fusionner les deux établissements concurrents, créant ainsi, dès 1933, le Technicum neuchâtelois. Cela permit d'améliorer sensiblement l'enseignement, tout en réalisant de grosses économies.

Le Technicum neuchâtelois compte trois groupes bien distincts d'élèves: les techniciens, les praticiens, les apprentis des Arts et Métiers, sans compter toutes les personnes qui suivent des cours de perfectionnement.

Les techniciens formés en mécanique, en horlogerie, en électricité font, parallèlement, leurs études théoriques et pratiques: une partie de la journée est consacrée aux leçons, le reste aux travaux d'atelier et de laboratoire. Ce parallélisme entre la théorie et la pratique présente évidemment de grands avantages, mais il entraîne, inévitablement, des frais considérables pour l'établissement qui est obligé d'avoir des parcs de machines importants et coûteux. Il est vrai que ces derniers servent à l'instruction de la deuxième catégorie d'élèves, les praticiens (qui deviendront, ultérieurement, ouvriers ou contremaîtres) formés dans les diverses sections de l'établissement: écoles d'horlogerie, de mécanique, d'électrotechnique, d'art industriel, d'arts et métiers, de boîtes et de travaux féminins.

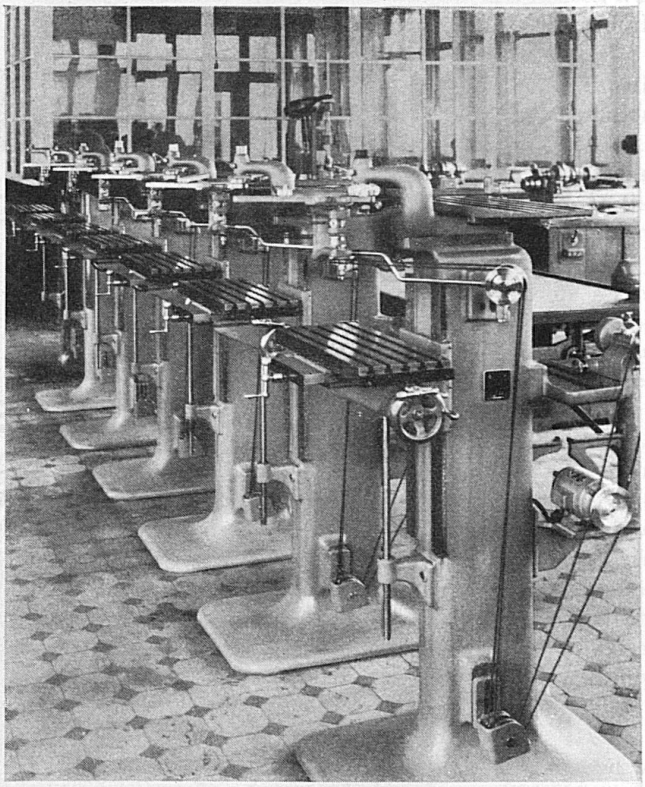

Pantographes fabriqués par la section de Mécanique du Locle.

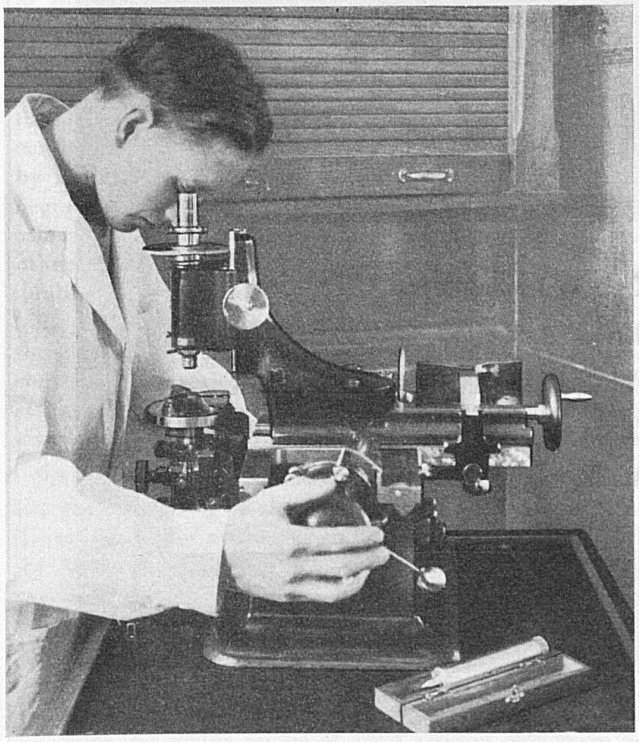

Technicien horloger travaillant à la machine à pointer et à mesurer.

La troisième catégorie comprend les apprentis de l'artisanat des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'une partie du Val-de-Ruz et de quelques localités du Jura bernois, apprentis qui suivent les cours professionnels et d'instruction générale rendus obligatoires par la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Ainsi, le Technicum neuchâtelois groupe tout l'enseignement industriel, technique, pratique et complémentaire. Il s'occupe donc de toutes les professions manuelles. Il en résulte pour lui des ressources considérables, puisqu'il peut faire appel pour la création de son matériel d'enseignement, pour son outillage, pour l'équipement de ses ateliers et de ses laboratoires, à la main-d'œuvre qu'il forme lui-même dans une quantité de métiers.

Depuis quelques années, les autorités ont fait des efforts considérables pour moderniser l'enseignement, équiper au mieux toutes les sections de l'établissement. L'industrie a participé généreusement à cet effort, en faisant bénéficier le Technicum de dons en espèces, en machines, en appareils divers, dont la valeur atteint près de fr. s. 500 000.— pour les cinq derniers exercices. Un autre effort systématique, et qui mérite d'être souligné, a été fait pour que le Corps enseignant soit toujours initié

aux méthodes industrielles. Chaque année, un nombre important de maîtres et professeurs font des stages dans les meilleures usines du pays, ou suivent des cours de perfectionnement.

D'autre part, les bureaux techniques et les ateliers de l'établissement sont en relations étroites, constantes, avec les industries de la région qui lui confient quantité de travaux, d'études et de recherches.

Dans les ateliers, et d'une façon assez générale, les méthodes de travail sont calquées sur celles de l'industrie: même organisation, mêmes exigences; certaines des écoles de l'établissement peuvent être qualifiées d'écoles usines, où la bienfacture est la chose essentielle, bien entendu, mais où l'on n'a pas négligé le facteur «temps» si important à l'usine.

Le Technicum neuchâtelois occupe, totalement ou partiellement, huit bâtiments. De vastes projets, soumis aux conseils communaux des deux villes, tendent à agrandir considérablement encore les bâtiments principaux par la construction d'annexes qui permettraient de concentrer les enseignements principaux, disséminés aujourd'hui, de développer ateliers et laboratoires, de créer des salles de cours bien appropriées aux enseignements spéciaux qui s'y donneraient.

L'Union suisse des techniciens, les sociétés d'anciens élèves sont en contact étroit avec le Technicum; elles ont leurs représentants au sein des commissions. Comme leurs membres occupent, généralement, des postes importants dans l'industrie, et sont bien au courant des exigences de cette dernière, leur collaboration est particulièrement fructueuse.

On jugera de l'importance du Technicum neuchâtelois, par les quelques chiffres suivants: l'enseignement est assuré par 68 professeurs et maîtres réguliers, et 32 maîtres externes; dans le dernier exercice, il a été donné à 1616 personnes, soit:

545 élèves réguliers
438 apprentis de l'artisanat
633 participants à des cours de perfectionnement et des cours divers.

Les dépenses afférant à tout cet enseignement ont atteint la somme de fr. s. 1 460 000.— dans le dernier exercice. Il est vrai que les recettes propres de l'établissement, provenant de machines et articles fabriqués dans ses ateliers, des écolages (très modiques d'ailleurs) de la vente des manuels, se montent à plus de fr. s. 270000.—, ce qui diminue sensiblement les subventions des pouvoirs publics.
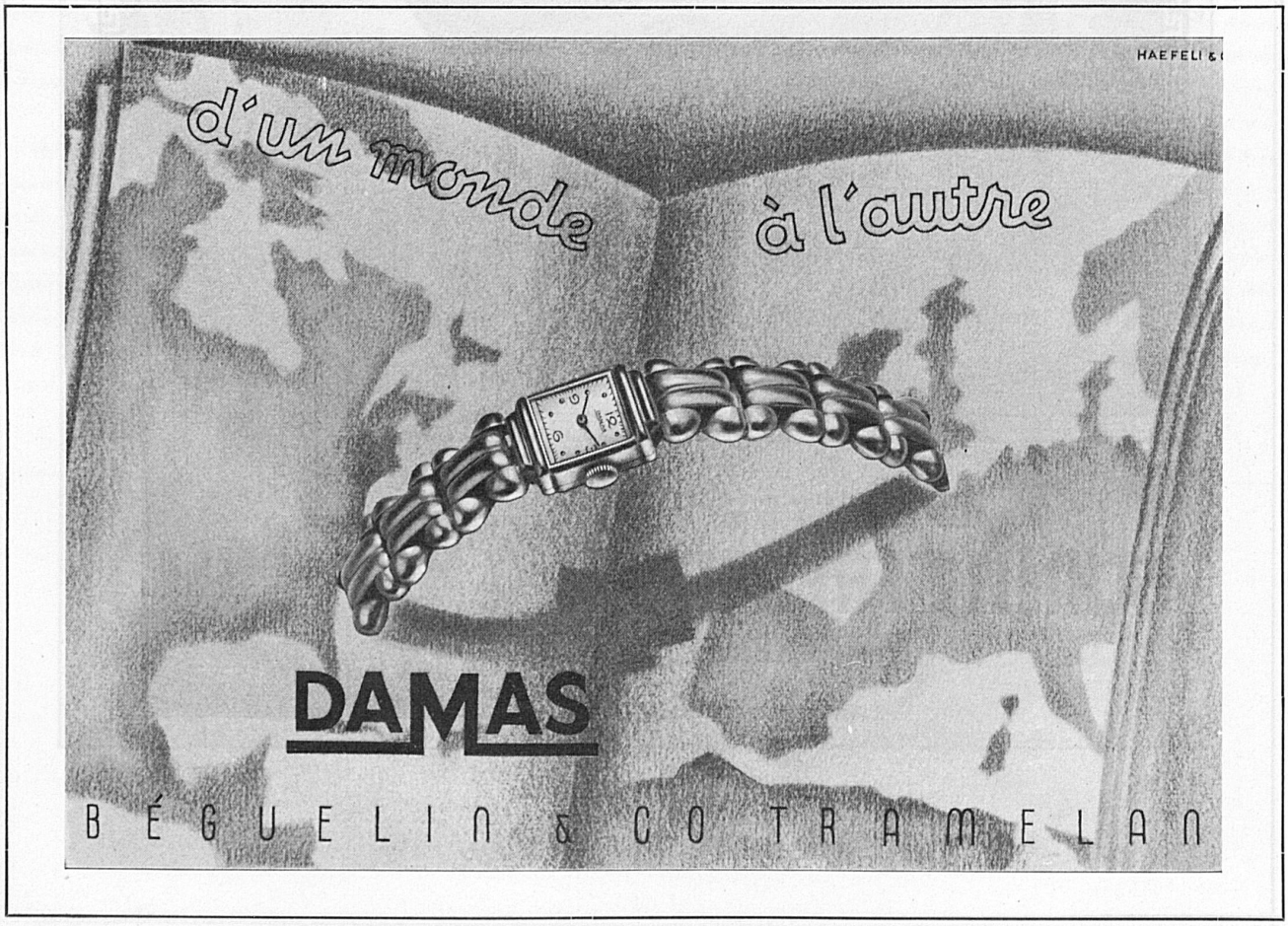
Tout l'enseignement de l'établissement est intimement lié aux besoins de l'industrie des montagnes neuchâteloises, dont les cadres sont presque exclusivement formés d'anciens élèves du Technicum neuchâtelois.